

## Schéma Régional de Santé 2018-2023: Bilan des Feuilles de Route PRS 2018-2021



### Orientation Stratégique :

la qualité de vie et la santé des personnes en situation de handicap

### Objectifs Généraux à 10 ans :

- Prévenir et retarder la perte d'autonomie chez les personnes âgées et les personnes handicapées
- Adapter les services de santé à l'évolution des besoins des personnes âgées et des personnes handicapées
- Soutenir l'inclusion sociale des personnes âgées et des personnes handicapées

Objectifs opérationnels 5 ans	Actions et leviers d'actions inscrits dans PRS 2018-2023	Etat de réalisation -Synthèse des actions menées 2018-2021
<b>1. Améliorer le repérage, le dépistage et la prise en charge précoce du handicap</b>	1. Formation des acteurs à la détection des signaux faibles : famille, PMI, médecine scolaire, professionnels de santé du 1er recours...	<p><b>Synthèse des actions menées 2018-2021</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Création de la plate forme de coordination et d'orientation (PCO) des troubles du neuro- développement (TND) pour les enfants de 0-6 ans, après un Appel à Manifestation (AMI) lancé en avril 2019. Constituée de l'ensemble des ressources du territoire dédiées au diagnostic et à la prise en charge précoce du handicap chez l'enfant , la plateforme est opérationnelle depuis janvier 2020 et couvre l'ensemble du territoire.</li> <li>- Renforcement de l'offre en CAMSP et CMPP afin de diminuer les listes d'attente.</li> </ul> <p><b>Formation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Déploiement des actions de sensibilisation et de formation auprès des professionnels de santé sur les TND: En 2021, mise à disposition par le national de nombreux contenus de formation aux TND: - Parution du 1er guide de repérage précoce des écarts de développement inhabituels de l'enfant de 0 à 3 ans (professionnels de la petite enfance+parents). Webinaires organisés autour des TND à destination des équipes pluridisciplinaires éducatives des MDPH (TSA-DI-TDAH-TDYS) . Module en ligne de sensibilisation-formation dédié aux TND à destination des professionnels de santé sur le site de l'Université Numérique en Santé et Sport (UNESS)</li> <li>-Lancement d'un AMI conjoint ARS/CD portant sur l'évolution et la transformation de l'offre visant notamment à favoriser des réponses additionnelles et diversifiées en terme de soutien aux aidants.</li> </ul>
	2. Protocole d'orientation des enfants vers les CAMSP et CMPP	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définition d'une stratégie globale d'aide aux aidants : Construction en 2021 d'un état des lieux de l'offre de soutien médico-sociale, institutionnelle, associative par territoire (Nord, Est, Sud, Ouest) et identification des besoins des aidants .( PA PH) Cf objectif 2</li> </ul> <p><b>Actions retenues 2022-2023</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Poursuite de l'activité de la PCO avec élargissement de la PCO aux enfants de 7 -12 ans.</li> <li>-Poursuite des actions de formations et de sensibilisation sur les TND: Formalisation d'un programme régional de formation auprès de professionnels de santé visant à favoriser le repérage des enfants avec des TND en lien avec les CPTS . Déploiement d'une campagne de l'Assurance Maladie pour sensibiliser les médecins généralistes et les pédiatres au repérage des TND chez les enfants.</li> </ul>
	3. Optimisation des capacités de prise en charge précoce dans les CAMSP et CMPP	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Développement de la qualité de l'accompagnement au sein des CAMSP-CMPP.</li> <li>-Poursuite des travaux sur la guidance parentale :Déploiement des projets financés au titre de l'AMI CD/ARS en soutien aux aidants. Production d'un guide de solutions de répit en prenant appui sur le document national. Construction d'un panorama de fiches repère à destination des aidants pour les informer sur les offres existantes</li> </ul> <p><b>Actions non mises en oeuvre</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction d'un référentiel partagé CAMSP, CMPP CMPEA.Action abandonnée compte tenu de l'absence de consensus entre les acteurs . Déploiement programmé d'outils nationaux CAMSP-CMPP visant à favoriser la qualité de l'accompagnement au sein de ces structures et de plans de formation CAMSP-CMPP.</li> </ul>
	4. Mise en place d'expertises de niveau 3, et articulation des trois niveaux d'expertise	
	5. Développement de la guidance parentale, intégrée à la prise en charge médico-sociale des enfants	
	6. Procédure accélérée pour les cas jugés prioritaires sur la base d'une grille d'évaluation	

Objectifs opérationnels 5 ans	Actions et leviers d'actions inscrits dans PRS 2018-2023	Etat de réalisation -Synthèse des actions menées 2018-2021
2. Adapter l'offre médico-sociale aux besoins et aux attentes des personnes en situation de handicap	1. Promotion de dispositifs assurant un accompagnement et une prise en charge individualisée, variables dans le temps : plateformes de service, pôles de compétence et de prestations externalisées, relayage, accueil séquentiel, accueil temporaire	<p><u>Synthèse des actions menées 2018-2021</u></p> <p><b>Adaptation de l'offre médico-sociale</b> - Déploiement de 2 pôles de compétences et de prestations externalisées (PCPE) couvrant l'ensemble du territoire (2019) et d'une équipe mobile pour situations complexes (2020).  -Développement de l'accueil temporaire et séquentiel favorisant l'approche en file active  -Structuration en plateforme de services coordonnée au sein des organismes gestionnaires.</p>
	2. Convention territoriale inter-associative et multi-partenariale entre organismes gestionnaires d'ESMS d'un même territoire de proximité	<p>-Lancement d'un Appel à Manifestation conjoint ARS-CD portant sur la diversification des parcours et l' évolution de l'offre.  -Installation du premier groupement de coopération médico- sociale au titre de la mutualisation des transports sur le territoire Ouest.(2019)</p>
	3. Structuration de l'offre, par territoire, sur le principe d'une offre de prestations avec les trois niveaux de recours	<p><b>Augmentation de l'offre médico -sociale sur le secteur du handicap</b> -Renforcement de l'offre en CAMSP et CMPP pour réduire les listes d'attentes (2019)  - Création de places et de dispositifs en 2020 et 2021 : 64 places , 2 dispositifs ( 2020) - 163 places , 1 dispositif financé (2021)</p> <p><b>Soutien aux aidants</b> - Définition d'une stratégie globale de soutien aux aidants : Construction par le CREA I d'un état des lieux de l'offre médico-sociale d'aide aux aidants PA-PH sur l'ensemble du territoire et d'un recensement des besoins des aidants</p>
	4. Soutien aux aidants : guidance parentale, formation des aidants, répit	<p><b>Admission en ESMS</b> -Mise en place en 2019 d'un outil informatisé de suivi des orientations au sein des ESMS (Outil OSMOSE). Choix d'un nouvel outil de suivi avec mise en production en 2022.</p> <p><b>Observation</b> - Lancement de l'étude visant à améliorer la connaissance de la population vieillissante.</p>
	5. Développement de la polyvalence des services	<p><u>Actions retenues 2022-2023</u> -Poursuite de la politique d'évolution et de transformation de l'offre sur le territoire avec le déploiement des actions financées au titre de l'AMI conjoint ARS/CD. et le développement capacitaire de l'offre médico sociale</p>
	6. Harmonisation des outils et des critères d'admission en ESMS	<p>- Extension du périmètre d'intervention du groupement de coopération médico sociale au titre de la mutualisation des transports  - Production d'un guide de solutions de répit à destination des aidants  -Développement de la polyvalence des services : identification et mise en oeuvre des leviers issus de la réforme des autorisations</p>
	7. Promotion de réponses adaptées aux personnes en situation de handicap vieillissantes (PHV) sur la base des travaux menés sur le territoire	<p>-Poursuite des travaux sur les pratiques d'admission en ESMS.</p>
	8. Réalisation d'une étude pour améliorer la connaissance de la population handicapée vieillissante	<p>-Réflexion sur les réponses adaptées aux personnes en situation de handicap vieillissantes ( travaux CREA I)</p> <p><u>Actions non mises en œuvre</u></p>
	9. Favoriser la mise en place de formations croisées sanitaire/social/médico-social sur le partage d'information de santé au sein d'une équipe pluridisciplinaire d'accompagnement	<p>-Mise en place de formations croisées sanitaire/social/médico-social sur le partage d'information de santé au sein d'une équipe pluridisciplinaire d'accompagnement. Action suspendue du fait de la non disponibilité des équipes sur le terrain pour répondre aux demandes de formations.</p>

Objectifs opérationnels 5 ans	Actions et leviers d'actions inscrits dans PRS 2018-2023	Etat de réalisation -Synthèse des actions menées 2018-2021
<b>3. Promouvoir l'autonomie et l'inclusion des personnes en situation de handicap</b>	1. Dispositifs innovants et expérimentaux favorisant l'accès et le maintien en milieu ordinaire	<p><b>Synthèse des actions menées 2018-2021</b></p> <p><b>-Déploiement de projets innovants et expérimentaux favorisant le maintien en milieu ordinaire:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>*Développement d'une activité FAM-MAS hors les murs: Accompagnement des résidents et de leurs familles par une équipe mobile pour construire des projets personnalisés en dehors des structures. Des modalités d'intervention spécifiques mises en place en 2020 en lien avec la crise sanitaire COVID 19</li> <li>*Déploiement d'un dispositif d'accompagnement vers le logement de personnes en situation de handicap psychique: Mise en oeuvre de l'expérimentation "allons Deor" visant à mettre à disposition des logements pérennes à destination des personnes en situation de handicap psychique.</li> </ul>
	2. Dispositifs de scolarisation en milieu ordinaire ou semi-ordinaire : unités d'enseignement externalisées, ULIS-SESSAD, inclusions partielles en classe ordinaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Déploiement du dispositif expérimental "Relayaz 974" pour l'accompagnement de personnes en situation de handicap psychique via l'intervention d'un binôme de travailleur social et de pair-aidant . Dispositif suspendu du fait de la crise sanitaire.</li> <li>*Création d'une plateforme d'écoute et d'information pour les personnes en situation de handicap et leurs aidants: le Dispositif Communauté 360. Déploiement anticipé et adapté du dispositif pour tenir compte du contexte de l'épidémie de COVID 19.</li> </ul> <p>-Création de la Plateforme d'Appui au Logement Inclusif (PALI) : Dispositif innovant qui couvre l'ensemble du territoire impliquant des professionnels du sanitaire, du social et du médico social pour accompagner les personnes en situation de handicap psychique (y compris les personnes âgées avec troubles psychiques ) vers un projet de logement.</p> <p>-Déploiement du pôle ressource handicap (PRH) permettant une expertise et un accompagnement des équipes et des familles (2021)</p>
	3. Formation des enseignants à la prise en compte du handicap en milieu scolaire et professionnalisation des AESH	<p><b>Développement des dispositifs favorisant l'inclusion scolaire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Installation d'un comité de suivi de l'école inclusive et adoption d'une feuille de route ARS/Education Nationale visant à promouvoir l'inclusion scolaire des enfants en situation de handicap.</li> <li>- Définition d'une stratégie de développement des dispositifs d'inclusion scolaire avec un objectif de progression de l'externalisation des unités d'enseignements (UE) de 5 UEE supplémentaires à minima par an (cible)</li> </ul>
	4. Dispositifs favorisant l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap en milieu ordinaire : dispositif emploi accompagné,	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création de 2 pôles de compétences et de prestations externalisées (PCPE) en 2019 pour l'ensemble du territoire.</li> <li>-Installation d'une équipe mobile médico-sociale d'appui à la scolarisation (2020) -Portage ALEFPA.</li> <li>-Installation d'une unité d'enseignement élémentaire autisme (UEEA) de 10 places sur le territoire Est (août 2020) suite à un appel à candidature (portage AFL).</li> </ul>
	5. Collaboration sur le logement inclusif avec les bailleurs sociaux, les communes, associations et associations de quartier	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Installation d'une unité d'enseignement maternelle autisme (UMEA) sur le territoire Ouest (août 2021) suite à un appel à candidature</li> <li>-Augmentation de l'offre en SESSAD avec l'attribution de X nouvelles places de SESSAD sur l'ensemble du territoire en 2020 et 2021 dont 31 SESSAD ASE</li> </ul> <p><b>Formation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Actions de formation menées auprès des enseignants à la prise en compte du handicap en milieu scolaire et professionnalisation des AESH</li> </ul> <p>- Renforcement du dispositif emploi accompagné (DEA) : Doublement des crédits dédiés au DEA sur la période qui a conduit à augmenter l'accompagnement vers l'emploi en milieu ordinaire un plus grand nombre de personnes en situation de handicap</p> <p>-Développement d'une offre d'habitat inclusif visant à favoriser l'inclusion des personnes âgées et personnes en situation de handicap. Des appels à projets pour habitat inclusif ont été lancés en 2020 et 2021 dont un habitat inclusif spécifiquement dédié au public en situation de handicap en 2021 : les projets retenus sur la période couvrent les territoires Nord, Est et Sud pour 50 bénéficiaires en situation de handicap.</p> <p>-Déploiement des actions visant l'accès des personnes en situation de handicap aux activités culturelles artistiques: Mise en œuvre des projets retenus dans le cadre de l'appel à projets Culture santé lancé .</p>

Objectifs opérationnels 5 ans	Actions et leviers d'actions inscrits dans PRS 2018-2023	Etat de réalisation -Synthèse des actions menées 2018-2021
	6. Accès aux activités physiques adaptées, activités et pratiques culturelles et artistiques	<p>-Déploiement du projet expérimental "Autisport" sur l'ensemble du territoire destiné à favoriser la pratique sportive des enfants TSA dans des clubs de droit commun</p> <p><b>Actions retenues 2022-2023</b></p> <p>- Poursuite de la promotion des dispositifs innovants de maintien <b>en milieu ordinaire</b> : Reprise Dispositif Relayaz 974 , Installation de la Communauté 360</p> <p>-Poursuite de la promotion de l'inclusion scolaire: développement des UEE, programmation d'un appel candidature pour l'ouverture d'une EMAS sur le territoire Sud afin de couvrir l'ensemble du territoire</p> <p>- Création d'un centre ressource pour personnes en situation de handicap " vie intime, affective, sexuelle et de soutien à la parentalité des personnes en situation de handicap"</p> <p>-Déploiement des actions visant à promouvoir l'accès des personnes en situation de handicap aux activités physiques adaptées, activités et pratiques culturelles et artistique: lancement de nouveaux appels à projets Culture santé, définition d'une stratégie régionale (travaux ARS/DRAJES) visant à favoriser l'activité sportive des enfants et adultes en situation de handicap (visée inclusive). -Réalisation d'une enquête sur l'activité physique et la pratique sportive des personnes de 20 à 59 ans en situation de handicap et vivant hors établissement (portage ORS)</p>
	7. Prise en compte de la dimension affective et sexuelle dans les accompagnements	

Objectifs opérationnels 5 ans	Actions et leviers d'actions inscrits dans PRS 2018-2023	Etat de réalisation -Synthèse des actions menées 2018-2021
4. Améliorer l'accès à la santé des personnes en situation de handicap	1. Développement d'un réseau de professionnels libéraux sensibilisés à la prise en charge du handicap ; encouragement des professionnels en exercice coordonné à développer des pratiques d'accessibilité à la santé des personnes en situation de handicap, et notamment des consultations dédiées	<p><b>Synthèses des actions menées 2018-2021</b></p> <p><b>-Déploiement des projets visant à améliorer l'accès à la santé des personnes en situation de handicap :</b>  * Création du Réseau Sourd Santé Réunion visant à améliorer l'accès à la santé des personnes sourdes et malentendantes sur l'ensemble du territoire : accompagnement par un interprète aux consultations libérales et hospitalières, actions de sensibilisation des professionnels à l'accueil des sourds</p> <p>*Déploiement du dispositif "Handisanté 974" pour l'accompagnement des personnes en situation de handicap rencontrant des difficultés de soins et les professionnels de santé qui les accompagnent.</p> <p>*Accompagnement des enfants et adolescents déficients intellectuels ou avec TSA et de leur famille sur la santé sexuelle</p> <p>*Programme d'actions d'habituations aux soins pour les enfants et adolescents déficients intellectuels ou avec TSA</p> <p>*Soutien à l'accueil et la prise en charge des personnes en situation de handicap lors d'une hospitalisation (accueil adapté dans les services , sensibilisation et formation des professionnels de santé)</p> <p>- Déploiement du projet de télédiagnostic pour les adultes TSA effectif (2020)</p>
	2. Organisation de consultations spécialisées dédiées aux personnes en situation de handicap	<p>- Objectifs identifiés dans les CPOM des ESMS visant à l'accès aux soins des personnes en situation de handicap</p> <p>- Mise en place d'une consultation dédiée en odontologie au CHU (site sud)</p>
	3. Intégration de la prévention et de l'accès aux soins dans les projets individualisés d'accompagnement en ESMS	<p>-Conventionnement des ESMS avec les structures HAD</p> <p><b>Actions retenues 2022-2023</b>  -Création d'un centre de ressources santé sexuelle</p>
	4. Protocole spécifique d'accueil aux urgences et dans les centres de référence et centres de consultation	<p>-Production d'un état des lieux des actions menées dans les ESMS favorisant à l'accès à la santé</p>
	5. Organisation de consultations de dépistage et de prévention bucco-dentaire, gynécologique, colorectale et sénologique dans les ESMS	<p>-Identification de personnes "référénts handicap" au sein de chaque établissement de santé</p> <p>-Elaboration d'un protocole spécifique d'accueil d'accès aux soins au sein des structures de santé ( accueil aux urgences )</p> <p>-Accès aux consultations de dépistage de prévention . Déploiement du dispositif Handigynéco, Handidents</p>
	6. Intégration du handicap dans les projets de prévention et de promotion de la santé	<p>-Coordination HAD et structures ESMS</p>
	7. Organisation de prises en charge adaptées sur les plateaux techniques de chirurgie bucco-dentaire	<p><b>Actions non mises en œuvre</b>  -Création d'un réseau Handicap et santé dentaire</p>
	8. Structuration des liens entre l'HAD et les ESMS	